

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 35 - DECEMBRE 1988



Le mot du président

Voici déjà le numéro de décembre 1988 avec lequel se termine l'année. La promptitude de la fuite du temps est impressionnante et le retour du moment de parution du Bulletin paraît très rapide à celui qui en porte la responsabilité. On a beau se démener pour que tout soit prêt à l'heure, la vie quotidienne trouve toujours quelque moyen pour vous occuper ailleurs et vous mettre en retard. C'est ainsi que le numéro de septembre n'a pu sortir qu'en octobre après la visite à Saint-Egrève qui s'y trouvait annoncée. J'ai donc besoin de votre indulgence. Pour la visite de Saint-André, effectuée au mois de novembre, le délai était suffisant et chacun a pu en connaître la date bien à l'avance. Aussi étions-nous un bon groupe pour inspecter l'architecture et le décor de ce monument dont le clocher dresse dans l'horizon de la ville un harmonieuse silhouette, fine aiguille devenue un symbole dans l'image de Grenoble.

Quand ce numéro vous parviendra, l'année nouvelle ne sera donc pas éloignée. C'est pour moi l'occasion de vous adresser des vœux très chaleureux pour qu'elle vous soit un temps heureux et, pour le Comité de Sauvegarde, une ère d'expansion et d'efficacité. Ces deux objectifs dépendent largement de chacun d'entre nous, de notre zèle à susciter de nouveaux adhérents, de notre vigilance à remarquer et à signaler les problèmes qui peuvent se poser aux vieux quartiers, de notre imagination enfin pour proposer des solutions élégantes. Rappelons-nous aussi l'importance que revêt pour toute association l'assemblée générale annuelle. La nôtre se tiendra comme d'habitude en février. Venez vous y informer et y donner votre avis : c'est là que se prépare l'action du Comité pour les douze mois suivants.

Alors, avec des membres aussi actifs et assidus, nous pouvons en toute confiance nous souhaiter une bonne année !...

Robert BORNECQUE

BIBLIOGRAPHIE REGIONALE

On annonce la mise en souscription d'un ouvrage qui paraîtra sous le titre « **Paysage et politique de la ville de Grenoble : 1965-1985.** » Les deux auteurs sont Jacques Joly, maître de conférences de géographie à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, et Jean-François Parent, urbaniste, auteur d'un ouvrage remarqué sur le développement de notre ville. Rappelant les ruptures politiques de 1965 (élection d'Hubert Dubedout) et 1983 (élection d'Alain Carignon), les auteurs cherchent si le paysage de la ville en porte les marques en s'appuyant sur une riche illustration. Une mise au point et une méthodologie originales et fort instructives, tant sur le passé très récent que pour les perspectives des années à venir.

Un volume 24 x 27. 208 pages, illustrations. 195 francs. En souscription aux PUG (Presses Universitaires de Grenoble) CCP 921-00 Grenoble (+ 25 F de port).

Robert BORNECQUE

Nicola Ragno et collaborateurs : un îlot démontré par le dessin. Ecole d'architecture de Grenoble. 1988, 115 pages, 21 x 29,7. Nombreuses illustrations dessinées.

Un groupe d'architectes et d'étudiants, sous l'impulsion de Nicola Ragno, ont examiné à la loupe l'îlot Chenoise-Brocherie dont l'architecture est particulièrement chargée d'histoire. Ils en donnent aujourd'hui un bilan richement illustré, particulièrement bienvenu au moment où des travaux

Les escaliers grenoblois (Quatrième et dernier article)

Dans les trois derniers numéros du Bulletin j'ai présenté les étapes parcourues par la structure des escaliers à Grenoble (comme dans le reste de la France) du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e. Partis de l'escalier à vis avec noyau central, nous avons vu apparaître les volées droites avec retour rampe sur rampe de part et d'autre d'un mur-noyau plein. Ce mur s'ouvre ensuite d'arcades et se réduit à deux piliers ou noyaux. Enfin le nombre de ces piliers-noyaux passe à quatre autour d'un vide central plus ou moins vaste. Des arcs de courbes diverses, parfois un simple limon tendu d'un support à l'autre, reçoivent les marches. De belles balustrades de pierre enrichissent l'effet architectural assez majestueux de ce type de montée.

La tension des limons entre des supports réduits au minimum (escalier de l'ancien couvent Sainte-Cécile) laissait deviner l'étape suivante qui va supprimer tout appui vertical et donner au spectateur une impression à la fois de légèreté et d'audace, puisque l'équilibre obtenu est difficile à comprendre au premier abord (er même parfois après réflexion !). Les premières réalisations remontent à la première moitié du XVII^e siècle, mais elles sont alors le fait d'architectes d'exception travaillant pour des clients fastueux : tel est bien le cas de François Mansart au château de Balleroy (Calvados vers 1630) ou à celui de Maisons (aujourd'hui Maisons-Laffitte, Yvelines, vers 1648). La formule se répand dans tout le royaume à partir du milieu du XVII^e siècle, mais c'est l'époque suivante, éprise de légèreté, d'élégance et de virtuosité qui va se complaire à des montages de plus en plus savants.

Il y a plusieurs façons de réaliser des escaliers dépourvus de supports verticaux et appelés pour cette raison « à limon suspendu ». La première, qui est aussi la plus simple, consiste à tendre des arcs surbaissés ou des plates-bandes d'un mur à l'autre de la cage, de façon à porter le bord externe des marches dont l'autre extrémité est ancrée dans le mur. Ces arcs, qui ne sont autre chose que les limons de chaque volée, s'entrecroisent aux angles, sous les repos. Horizontaux avec les paliers, ils épousent ailleurs la pente des volées. Une stéréotomie précise, des joints ménageant des crans pour éviter tout glissement sont la garantie d'une bonne tenue de ces montages (8, place La Valette, Hôtel de Vaulxerre - XVIII^e siècle). Pour éviter que le plafond de chaque rampe ne soit le simple revers des marches de l'étage supérieur, on a souvent recours à une voûte qui,

prenant naissance le long du mur de la cage, s'incurve en un demi-berceau et vient buter contre le limon. L'effet gagne en majesté. L'escalier de l'ancien évêché nous offre un très bel exemple d'un tel dispositif, daté des années 1690 et enrichi d'une rampe en fer forgé constituée de volutes serrées.

Dans bien des cas ces limons peuvent être des pièces de bois, parfois peintes couleur de pierre, mais leur volume considérable permet de soupçonner le trompe-l'œil ! Exemples au 8 et au 19 rue Voltaire, le second possédant une rampe en fer forgé d'un très beau dessin encore proche du XVII^e siècle.

Si les angles droits selon lesquels se recoupent les limons signalent la première méthode, la seconde pratique du limon suspendu se révèle au contraire par des passages incurvés. Il s'agit en effet dans ce type de montage d'un limon qui décrit une spirale plus ou moins serrée, plus ou moins carrée ou rectangulaire, et qui se raidit grâce à la résultante des forces contraires qui agissent sur elle, à savoir sa propre pesanteur qui tend à ouvrir les orbes, et la résistance des marches, calées contre le mur de la cage, qui s'y opposent. Nous n'avons certes pas à Grenoble de ces étonnants tours de force d'architecture et de stéréotomie qui émerveillent le visiteur, comme en certains hôtels parisiens ou dans des abbayes reconstruites au XVIII^e siècle (Prémontré, Brantôme, etc.) Il est cependant facile de trouver dans notre ville des escaliers à limon suspendu très honnêtement agencés et qui provoquent déjà la réflexion de qui veut comprendre le détail de leur montage. Citons parmi d'autres ceux que l'on peut voir au 2, rue Général-Marchand, 5, rue du Pont Saint-Jaimes, 4, rue Hector Berlioz, 2, rue Saint-Jacques, 6, rue Brocherie, au Musée Hébert à La Tronche, etc., la plupart dotés de fort belles rampes en fer forgé.

Dès le début du XVIII^e siècle, ces divers modes de construction des escaliers sont donc au point. Ils seront utilisés jusqu'à la fin du XIX^e siècle, variant dans le style mais non dans la structure, jusqu'au moment où le béton armé permettra des audaces impossibles aux assemblages de pierre. Ainsi se termine cette série de quatre articles qui a souhaité vous donner quelques clefs d'interprétation et un petit répertoire (très partiel) pour guider vos visites.

Robert BORNECQUE

Bibliographie régionale (suite de la page 1)

de restauration sont entrepris dans ce secteur. Ils ont demandé à notre président une préface que nous reproduisons ci-dessous.

M.-H. FOIX

« Un flot démontré dans toutes ses parties par le dessin ». J'aime ce titre ; il sent son honnête homme, au sens du XVII^e siècle, il se veut clair et complet, loin des raccourcis trompeurs des slogans contemporains. Il me rappelle l'ouvrage dédié à Henri IV par Errard de Bar-le-Duc : « La fortification réduite en art et démontrée ».

Le contenu ne déçoit pas. La démarche des auteurs se fonde sur une riche connaissance de l'architecture et du passé, sur la conviction que les constructeurs d'antan savaient leur métier, qu'ils ont bâti des maisons vivables, aux formes souvent bien intéressantes, et qu'il suffirait en général d'un bon coup de balai pour leur rendre leur attrait. Ces flots anciens engendrent par leurs dispositions des relations sociales

chaleureuses. Ils fournissent à la mémoire collective d'irremplaçables points de repère. Halte donc aux destructions et aux mutilations d'un patrimoine déjà trop décimé.

Est-il besoin de souligner l'originalité de ce dossier ? Les textes de Gilles Rocipon sont, bien sûr, élégamment tournés, clairs, et disent beaucoup en peu de mots. Les croquis de Nicola Ragno attestent une acuité de perception et une sûreté de main très étonnantes et sont bien plus évocateurs que les photos les plus travaillées. Avec Bernard Maxit, Gilles Rocipon et Nicola Ragno ont dirigé une équipe d'étudiants en architecture qui s'est surpassée dans un travail patient et méticuleux. La qualité des relevés, des vues axonométriques et autres dessins en témoigne.

Ainsi, ce travail rigoureux, scientifique, est-il aussi, pour notre plaisir, une œuvre d'art.

Robert BORNECQUE
professeur d'Histoire de l'Art
à l'Université de Grenoble II

Les escaliers grenoblois

(Quatrième et dernier article)

Dans les trois derniers numéros du Bulletin j'ai présenté les étapes parcourues par la structure des escaliers à Grenoble (comme dans le reste de la France) du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e. Partis de l'escalier à vis avec noyau central, nous avons vu apparaître les volées droites avec retour rampe sur rampe de part et d'autre d'un mur-noyau plein. Ce mur s'ouvre ensuite d'arcades et se réduit à deux piliers ou noyaux. Enfin le nombre de ces piliers-noyaux passe à quatre autour d'un vide central plus ou moins vaste. Des arcs de courbes diverses, parfois un simple limon tendu d'un support à l'autre, reçoivent les marches. De belles balustrades de pierre enrichissent l'effet architectural assez majestueux de ce type de montée.

La tension des limons entre des supports réduits au minimum (escalier de l'ancien couvent Sainte-Cécile) laissait deviner l'étape suivante qui va supprimer tout appui vertical et donner au spectateur une impression à la fois de légèreté et d'audace, puisque l'équilibre obtenu est difficile à comprendre au premier abord (et même parfois après réflexion !). Les premières réalisations remontent à la première moitié du XVII^e siècle, mais elles sont alors le fait d'architectes d'exception travaillant pour des clients fastueux : tel est bien le cas de François Mansart au château de Balleroy (Calvados vers 1630) ou à celui de Maisons (aujourd'hui Maisons-Laffitte, Yvelines, vers 1648). La formule se répand dans tout le royaume à partir du milieu du XVII^e siècle, mais c'est l'époque suivante, éprise de légèreté, d'élégance et de virtuosité qui va se complaire à des montages de plus en plus savants.

Il y a plusieurs façons de réaliser des escaliers dépourvus de supports verticaux et appelés pour cette raison « à limon suspendu ». La première, qui est aussi la plus simple, consiste à tendre des arcs surbaissés ou des plates-bandes d'un mur à l'autre de la cage, de façon à porter le bord externe des marches dont l'autre extrémité est ancrée dans le mur. Ces arcs, qui ne sont autre chose que les limons de chaque volée, s'entrecroisent aux angles, sous les repos. Horizontaux avec les paliers, ils épousent ailleurs la pente des volées. Une stéréotomie précise, des joints ménageant des crans pour éviter tout glissement sont la garantie d'une bonne tenue de ces montages (8, place La Valette, Hôtel de Vaulxerre - XVIII^e siècle). Pour éviter que le plafond de chaque rampe ne soit le simple revers des marches de l'étage supérieur, on a souvent recours à une voûte qui,

prenant naissance le long du mur de la cage, s'incurve en un demi-berceau et vient buter contre le limon. L'effet gagne en majesté. L'escalier de l'ancien évêché nous offre un très bel exemple d'un tel dispositif, daté des années 1690 et enrichi d'une rampe en fer forgé constituée de volutes serrées.

Dans bien des cas ces limons peuvent être des pièces de bois, parfois peintes couleur de pierre, mais leur volume considérable permet de soupçonner le trompe-l'œil ! Exemples au 8 et au 19 rue Voltaire, le second possédant une rampe en fer forgé d'un très beau dessin encore proche du XVII^e siècle.

Si les angles droits selon lesquels se recoupent les limons signalent la première méthode, la seconde pratique du limon suspendu se révèle au contraire par des passages incurvés. Il s'agit en effet dans ce type de montage d'un limon qui décrit une spirale plus ou moins serrée, plus ou moins carrée ou rectangulaire, et qui se raidit grâce à la résultante des forces contraires qui agissent sur elle, à savoir sa propre pesanteur qui tend à ouvrir les orbites, et la résistance des marches, calées contre le mur de la cage, qui s'y opposent. Nous n'avons certes pas à Grenoble de ces étonnants tours de force d'architecture et de stéréotomie qui émerveillent le visiteur, comme en certains hôtels parisiens ou dans des abbayes reconstruites au XVIII^e siècle (Prémontré, Brantôme, etc.) Il est cependant facile de trouver dans notre ville des escaliers à limon suspendu très honnêtement agencés et qui provoquent déjà la réflexion de qui veut comprendre le détail de leur montage. Citons parmi d'autres ceux que l'on peut voir au 2, rue Général-Marchand, 5, rue du Pont Saint-Jaimes, 4, rue Hector Berlioz, 2, rue Saint-Jacques, 6, rue Brocherie, au Musée Hébert à La Tronche, etc., la plupart dotés de fort belles rampes en fer forgé.

Dès le début du XVIII^e siècle, ces divers modes de construction des escaliers sont donc au point. Ils seront utilisés jusqu'à la fin du XIX^e siècle, variant dans le style mais non dans la structure, jusqu'au moment où le béton armé permettra des audaces impossibles aux assemblages de pierre. Ainsi se termine cette série de quatre articles qui a souhaité vous donner quelques clefs d'interprétation et un petit répertoire (très partiel) pour guider vos visites.

Robert BORNECQUE

Bibliographie régionale

(suite de la page 1)

de restauration sont entrepris dans ce secteur. Ils ont demandé à notre président une préface que nous reproduisons ci-dessous.

M.-H. FOIX

« Un îlot démontré dans toutes ses parties par le dessin ». J'aime ce titre ; il sent son honnête homme, au sens du XVII^e siècle, il se veut clair et complet, loin des raccourcis trompeurs des slogans contemporains. Il me rapelle l'ouvrage dédié à Henri IV par Errard de Bar-le-Duc : « La fortification réduite en art et démontrée ».

Le contenu ne déçoit pas. La démarche des auteurs se fonde sur une riche connaissance de l'architecture et du passé, sur la conviction que les constructeurs d'antan savaient leur métier, qu'ils ont bâti des maisons vivables, aux formes souvent bien intéressantes, et qu'il suffirait en général d'un bon coup de balai pour leur rendre leur attrait. Ces îlots anciens engendrent par leurs dispositions des relations sociales

chaleureuses. Ils fournissent à la mémoire collective d'irremplaçables points de repère. Halte donc aux destructions et aux mutilations d'un patrimoine déjà trop décimé.

Est-il besoin de souligner l'originalité de ce dossier ? Les textes de Gilles Rocipon sont, bien sûr, élégamment tournés, clairs, et disent beaucoup en peu de mots. Les croquis de Nicola Ragno attestent une acuité de perception et une sûreté de main très étonnantes et sont bien plus évocateurs que les photos les plus travaillées. Avec Bernard Maxit, Gilles Rocipon et Nicola Ragno ont dirigé une équipe d'étudiants en architecture qui s'est surpassée dans un travail patient et méticuleux. La qualité des relevés, des vues axonométriques et autres dessins en témoigne.

Ainsi, ce travail rigoureux, scientifique, est-il aussi, pour notre plaisir, une œuvre d'art.

Robert BORNECQUE
professeur d'Histoire de l'Art
à l'Université de Grenoble II

Le Prieuré de Saint-Robert

Nous avons visité ce qui fut le célèbre Prieuré de St-Robert de Cornillon, du XI^e siècle, reconstruit au XVII^e siècle et devenu depuis l'Hôpital spécial du département de l'Isère. Après avoir retrouvé, non sans mal, car dans la buanderie, la pierre tombale gravée du prieur François de Garcin ; du XVII^e siècle, nous avons retrouvé avec notre guide, les arcades du cloître. Le couvent comptait encore en 1720 le chemin qui conduit au « port » de l'Isère.

Napoléon fit un dépôt de mendicité de ce couvent en 1812. Déjà, sur ordre de Louis XIV, le prieuré fut converti en Hôpital de guerre. En 1844, on construit un bâtiment de trois étages pour recevoir les aliénés, sur l'emplacement de l'ancienne église des Bénédictins. En 1867, les bâtiments prennent à peu près leur aspect actuel. Il est « Hôpital spécialisé du

département ». Dans le vaste terrain où les moines avaient jardin et cultures, il y a un tennis, une chapelle et un garage à voitures et camions avec un atelier d'entretien bien moderne. Le cimetière est verdoyant, entouré de buissons : quelques plaques émergent de l'herbe. C'est ainsi que les lieux ont gardé leur terrain, mi-bucolique, mi-médical et tout le monde s'y trouve bien, y compris les sportifs, car il y a des clubs de ski...

M.-H. FOIX

N.B. Le prieuré de Cornillon était une filiale de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Velay et placé sous le patronage du fondateur de cette abbaye, saint Robert. C'est le dauphin Guigues VI (le vieux) qui en avait décidé la fondation en 1075. Il y avait son tombeau. (R.B.)

Chez Barnave

Au XVII^e siècle, la route de Grenoble à Lyon longeait le parc Barnave ; le prieuré de Saint-Robert était de l'autre côté de la route. Le père de Barnave était né à Vercheny, dans la Drôme, mais vint à Grenoble et Orange pour faire ses études juridiques. Et voilà comment ce drômois se plut en Dauphiné, si bien qu'il acheta cette terre de Saint-Egrève, plus gaie que la rue Pérollerie à Grenoble, à côté de la maison de François Marc (leur première habitation). Cette terre s'étendait du hameau Saint-Robert jusqu'à l'Isère avec une métairie. Après son mariage avec Marie-Louise de Presle, ils vinrent ici passer leur lune de miel. Elle était une beauté blonde de 25 ans de moins que son époux. En septembre 1761 naissait Antoine-Pierre ; après lui vint un second fils, puis une fille.

Antoine Barnave, inscrit au barreau de Grenoble en 1781, prononça un important discours sur « la balance de l'autorité », qui marque l'orientation de sa vie. Nous connaissons la fin de Barnave...

De la prison de Saint-Marcellin, emmené à Paris, il écrit encore à sa sœur : « Gardez la maison de St-Egrève, car plus tard on dira : c'était la maison de Barnave... » C'est bien ainsi...

Lorsque les deux sœurs de Barnave héritèrent de la propriété de Saint-Egrève, « le jeune frère était mort à 21 ans, l'aîné est décédé » fut l'étonnante discrétion donnée au notaire ! Julie qui épousa Saint-Germain, a donné toutes ses archives et tous ses papiers.

Est-ce parce qu'il a tant aimé ces lieux qu'on y sent la présence du jeune conventionnel ? Cette simplicité, cette rigueur des marches de pierre, des rampes de fer, des portes de bois plein, ces hautes boiseries Louis XIV à la moulure doucement incurvée, ont une présence qui s'allie au style, à Barnave même. Dans les pièces de devant les cheminées sculptées mettent quelques courbes plus douces, les petites vitres d'autrefois aux fenêtres en arrondi gardent l'intimité. Il y a partout des placards profonds, pleins de mystère et d'inattendu. Mais la chambre de Barnave a un caractère particulier. Elle possède une alcove où la fantaisie ajoute un rien d'originalité à la rigueur du style Louis XIV partout présent. Une très belle plaque de cheminée (comme celle de la cuisine) ferme l'âtre. Masque t-elle cette fameuse « cache »

où Barnave aurait été pris à l'aube ? Dans les recoins, surtout petit et mince comme l'était Barnave, pouvait-il retarder un moment son arrestation ? On ne le croit pas.

Mais il y a aussi des coins intimes ailleurs, de vrais foyers avec leur fourneau de faïence ou de tôle. Il y a la vue sur les neiges, sereines, sur la Pinéa, la petite aiguille de Quaix, qui ajoute sa flèche au-dessus de celles des sapins du parc. Il y a aussi, dans le parc, une pièce d'eau silencieuse, verdâtre, moussue, un miroir du temps. Elle peut varier avec les saisons, mais n'a pas changé avec les siècles.

Tout cela précieusement gardé par la famille Neyret, dernier propriétaire, qui eut le respect de ne laisser aux murs que des effigies de Barnave, nous laissant pourtant fixer ses traits difficilement, tant ils sont différents d'une image à l'autre. Ce sont les seuls portraits de famille de la demeure.

M.-H. FOIX

N.B. Très actif dans l'agitation de 1788 à Grenoble, Barnave fut élu député du Tiers aux Etats Généraux de 1789. Par leur transformation en Assemblée Constituante, il devint donc un Constituant. Faisant figure d'idéologue avancé, il exerça d'abord une grande influence sur l'Assemblée avec ses amis du « Triumvirat », Duport et Lameth. Il s'inquiéta pourtant assez vite des directions que prenait la Révolution. Envoyé au devant de la famille royale arrêtée à Varennes en juin 1791, il effectua le retour aux côtés de la reine Marie-Antoinette dont la dignité dans le malheur le séduisit. Il multiplia les conseils politiques à la famille royale. La dissolution de la Constituante (21 septembre 1791) le rendit à la vie ordinaire, les anciens députés n'étant pas rééligibles à la Législative.

Plus tard, sous la Convention, à laquelle il n'a pas appartenu (il n'est donc pas exact de le qualifier comme ci-dessus de « Conventionnel ») la découverte de son imprudente correspondance avec la famille royale le fit décréter d'arrestation. Saisi dans sa maison de Saint-Egrève, il fut incarcéré un moment à Saint-Marcellin, puis au fort Barraux, avant d'être traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort. Il fut guillotiné place de la Révolution (Concorde) en 1793.

Robert BORNECQUE

Vie de l'Association

- ADRESSE :** Maison du Tourisme, rue de la République
COTISATION : 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N
PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h
PROJETS : ACTIVITÉS PRÉVUES
MERCREDI 4 JANVIER : 18 h, Maison du Tourisme. Conférence de Paul Dreyfus : « Ste-Marie-d'en-Haut »
MERCREDI 8 FÉVRIER : 18 h, Maison du Tourisme. Assemblée Générale Annuelle
MARS : Projet de visite des travaux du Muséum d'Histoire Naturelle